

DEPARTEMENT  
de la Haute - Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté de  
Communes MARANA GOLO  
2026/06**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
<b>37</b>	<b>37</b>	<b>25</b>

<b>Date de la convocation</b>
<b>23/02/2026</b>

<b>Date d'affichage</b>

<b>Objet de la Délibération</b>
---------------------------------

L'an deux mil vingt-six, le mardi 03 mars à 11 heures 30 le conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Monsieur Jean DOMINICI,

**Etaients Présents (23) :** Paule ALBERTINI - Muriel BELTRAN - Vincent BRUSCHINI - Jérôme CAPPELLARO - Jean DOMINICI - Fortuné FELLICELLI - Joseph GALLETI - Jean Charles GIABICONI - Isabelle GIUDICELLI - Bernard GRAZIANI - Christophe GRAZIANI - Ange LAMBERTI - Maryline MASSONI - Jean Marc MATTEI - Alain MAZZONI - François MONTI - Anne Marie NATALI - Angèle NERI - José OLIVA - Gabriel PASQUALI - Pierre Antoine PASQUALINI - Jeanne Baptiste SAVELLI - Charlotte TERRIGHI -

**Pouvoirs (2) :** Maria GAROBY donne pouvoir à Marilyne MASSONI- Marjorie PINDUCCI donne pouvoir à Muriel BELTRAN

**Absents (12) :** - Christiane ALBERTINI - Chantal AMBROSI - Dominique BENIGNI - Christelle CRUCIANI - Patrick EIDEL-GUIDICELLI - Augustine MARIOTTI - Charles MARCELLI - Jean François MATTEI - Pierre NATALI - Frédéric RAO - Jean Pierre VALDRIGHI - Charlotte VITTORI

**Objet de la délibération : Demande de financement pour l'acquisition d'un camion benne basculante avec réhausse et hayon sur colonne pour la collecte des encombrants à domicile**

Monsieur Jérôme CAPPELLARO a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

La C.C.M.G. assure l'enlèvement des encombrants à domicile sur rendez-vous et à titre gratuit en complément des collectes exercées dans le cadre de sa compétence obligatoire.

Pour ce faire, La C.C.M.G. a été contrainte de recourir à des locations annuelles, deux des trois camions qu'elle possède présentent des signes évidents d'obsolescence et connaissent des pannes récurrentes.

Monsieur le Président expose aux membres du conseil communautaire la nécessité de remplacer le véhicule de collecte des encombrants en location par l'acquisition d'un camion benne spécifique.

Le coût de cette acquisition a été estimé à **49 450 € H.T. et 59 340 € T.T.C.** Le Président propose le plan de financement suivant :

Acte rendu exécutoire, Après dépôt en Préfecture
<b>LE :</b> <input type="text"/>
Et publication ou notification
<b>DU :</b> <input type="text"/>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
02B-200036499-20260303-2026-06-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 03/03/2026

<b>Subventions</b>	<b>Part (en %)</b>	<b>Montants (en euros)</b>
<b>Etat : Préfecture de Haute-Corse (D.E.T.R.)</b>	<b>40 %</b>	<b>19 780 €</b>
<b>Collectivité de Corse (Pacte Teritori, Pieve à Paesi Vivi)</b>	<b>40 %</b>	<b>19 780 €</b>
<b>Part contribution C.C.M.G.</b>	<b>20 %</b>	<b>9 890 €</b>
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>100 %</b>	<b>49 450 €</b>
<b>Montant T.V.A.</b>	<b>20 %</b>	<b>9 890 €</b>
<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>100 %</b>	<b>59 340 €</b>

Le Conseil ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- Approuve le projet de plan de financement qui lui est soumis.
- Sollicite de la Préfecture de Haute-Corse l'inscription de ce programme à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) et l'octroi des subventions susmentionnées
- Sollicite de la Collectivité de Corse (Pacte Territori, Pieve à Paesi Vivi) l'inscription à un prochain programme d'investissement l'octroi des subventions détaillées ci-après :

<b>Subventions</b>	<b>Part (en %)</b>	<b>Montants (en euros)</b>
<b>Etat : Préfecture de Haute-Corse (D.E.T.R.)</b>	<b>40 %</b>	<b>19 780 €</b>
<b>Collectivité de Corse (Pacte Teritori, Pieve à Paesi Vivi)</b>	<b>40 %</b>	<b>19 780 €</b>
<b>Part contribution C.C.M.G.</b>	<b>20 %</b>	<b>9 890 €</b>
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>100 %</b>	<b>49 450 €</b>
<b>Montant T.V.A.</b>	<b>20 %</b>	<b>9 890 €</b>
<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>100 %</b>	<b>59 340 €</b>

- Prend l'engagement de réaliser par voie d'emprunt ou sur fonds disponibles, sa part contributive déductions faites des subventions ou allègement qui lui seront accordées.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme

**Le Président**  
**Jean DOMINICI**